

Congrès de Tubologie – Barcelone 22 novembre 2014

Processus dystopique

Hydrocarbures non conventionnels et ressources en eau : danger de part et d'autre de la Méditerranée !

Vincent Espagne

Petit rappel de l'impact de l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels (HNC – gaz et huile schiste, gaz de couche) par fracturation hydraulique sur les ressources aquifères

- Usage de volumes d'eau très important pour pratiquer la fracturation hydraulique. Prétention de trouver une alternative avec d'autres techniques tout aussi impactantes : heptafluoropropane, amidon de maïs (transgénique !?!), charges explosives à l'uranium appauvri...
- Pollutions par les adjuvants chimiques (plus de 500 molécules dont des dérivés de benzène et de toluène, des perturbateurs endocriniens).
- Pollutions en surface par le traitement des boues résiduelles de fracturation, puis, par capillarité, dans les nappes phréatiques les plus proches.
- Pollutions en profondeur : d'une part, le tubage n'est jamais étanche à 100 %. D'autre part, la fracturation de la roche et la microsismicité induite peuvent créer de nouvelles communications entre les nappes phréatiques produisant le mélange des eaux profondes, fortement chargées en métaux lourds et autres particules radioactives, avec les eaux de surface.

Réserves prétendues en HNC dans notre région.

En France, de part et d'autre du Rhône, en Provence et en Languedoc-Roussillon jusqu'à l'Aude. En Espagne (Est Asturies et Navarre) ; Catalogne ?

En Languedoc-Roussillon, le permis de Nant abrogé parce que l'opérateur, Schuepbach, déclarait vouloir pratiquer la fracturation hydraulique, interdite par la loi ; le permis « Plaines du Languedoc » détenu par l'entreprise suédoise, Lundin Pétroleum, acteur non négligeable dans la guerre du Soudan. L'entreprise était dirigée à l'époque par Karl Bilt, actuel ministre des affaires étrangères du gouvernement suédois ; et les permis autour d'Alès dans le Gard et l'Ardèche, ancien site d'extraction de charbon, où on pourrait aussi trouver du gaz de couche.

Ressources en eau et permis de recherche d'hydrocarbure.

Est-ce que les promoteurs d'AquaDomitia ont pensé que l'eau acheminée par ce tube pourrait servir au fracking ? Ce n'est pas vraiment nécessaire puisque d'autres réserves en eau existent dans la région (Habitant la région depuis des années, je ne connais pas de stress hydrique). De plus, il n'y aura jamais d'extraction d'HNC dans cette région, les habitants y étant formellement opposés.

Ressources en eau et énergie

L'accaparement de l'eau dans l'Hérault se fait déjà sur le fleuve de l'Orb, avec le barrage hydroélectrique d'Avène, en amont du fleuve. Des alternatives sont possibles pour produire de l'énergie à partir de ressources aquifères locales pour la distribution locale. Mais le système est verrouillé pour et par un opérateur unique : EDF qui dispose de l'eau du fleuve comme il veut.

Tubologie transversale

Pour être efficace, il nous faut un point de vue global - de part et d'autre de la Méditerranée, et transversale – eau, terre et énergie. De plus, il y a urgence à dépasser le NIMBY.

En France, les autorités ont une stratégie de contournement du problème avec la réforme du code minier qui introduit le droit de permis de recherches académiques pour des alternatives à la FH, et celui donné aux entreprises de négocier directement une partie de la rente avec les autorités locales ! Et évidemment empêcher les TAFTA et CETA. Avec ces accords de libre échange, ce qui est bon là bas l'est ici. L'interdiction de la FH en France pourrait être dénoncée par les entreprises américaines ou canadiennes.

Hydrocarbures non conventionnels au Maghreb

Les HNC au Maghreb sont exploités ou en voie de l'être en Algérie et en Tunisie (gaz de schiste) et au Maroc (schistes bitumineux). Nos entreprises empêchés de pratiquer la FH ici, le font là bas, avec le soutien de notre gouvernement. Total et GdF-Suez en Algérie, Shell, Slumberger et Perenco en Tunisie, notamment dans la région de Kérouan et en bordure de Chott El Jérid.

La Tunisie est déjà avec un stress hydrique très grave et les sites d'extraction sont situés sur la nappe albienne du Maghreb, avec la perspective d'un écocide sans précédent.

La dystopie est dans une mise en perspective avec le changement climatique

Que vont devenir les zones humides du littoral ?

Quel va être l'impact sur les ressources en eau ? Rareté ? Salinisation ?

Comment approvisionner les réfugiés climatiques qui vont refluer des côtes ?

Quels impacts sur les infrastructures de distribution et d'assainissement en bord de mer ?

Il y a urgence à revoir le système d'indicateurs de stress hydrique et de se poser la question : à qui profite le crime ?